

**RESTONS
COURTOIS,
MONSIEUR
LE JUGE !**

P. 9

QU'ON SE LE DOSE !

CHAMPIONNAT RADIOACTIF

GÉTIGNÉ ENTERRE LA HAGUE

Encore une belle performance de l'ouest. Grâce à son jeu à terre, Gétigné détrône le tenant du titre, La Hague. Gageons que dans ce coin du vignoble, le muscadet coulera à flot pour saluer l'évènement.

Repassez dans quelques millions d'années, tout ira bien. Juré, promis, la radioactivité sera réduite à rien. Mais en attendant, ça craint. A Gétigné, près de Clisson, l'extraction d'uranium est arrêtée depuis 1990 et depuis, les millésimes de muscadet ont fait mine de rien. Au sol, *«les niveaux d'irradiation extérieure mesurée autour des anciennes mines d'uranium de la Cogema sont supérieurs aux valeurs relevées au compteur Geiger autour de l'usine de retraitement de La Hague»*, dit Bruno Chareyron, responsable du Crii-rad**, laboratoire d'analyse indépendant de la Cogema, de la CEA et de l'Etat. Et ça, c'est rien qu'autour, pas au sein même des sites radioactifs.

En septembre 1998, l'analyse a porté sur quelques mesures autour des anciennes mines d'uranium de Gétigné. Premier constat : gérant et garant du site, la Cogema sous-estime ses contrôles officiels. Non pas que les chiffres soient truqués. Simplement, les capteurs fixes ne sont pas placés aux endroits sensibles, significatifs. Et les ingénieurs officiels ne testent que l'eau courante des rivières, qui ne fait bien

sûr que passer, pas du tout les accumulations beaucoup plus pertinentes dans les plantes aquatiques et les sédiments. A l'Ecarpière, la Cogema a trempé dix capteurs au fil de l'eau de la Moine et de la Sèvre sans dénicher une once d'uranium ! Alors que la Crii-rad, en interrogeant les sédiments, les a trouvés 11 à 26 fois plus gorgés d'uranium et de radium que le niveau naturel. A votre santé !

► Suite p.2



HIVER SERA RUDE

Poignant coupe du petit bois

Les lecteurs de Boris Vian se souviennent sans doute du thème de «L'automne à Pékin» : la construction d'un chemin de fer qui tourne en rond dans le désert, dont le tracé coupe en deux le seul hôtel du coin. Serge Poignant, le député barbu du vignoble, est en train de nous concocter un remake de ce scénario, accommodé à la sauce locale : la construction d'un bout de ligne droite sans queue ni tête qui coupe le seul petit bois de l'agglomération nantaise : le bois des Gripots à Saint-Sébastien. Ce n'est pas une plaisanterie. Cette route, vestige d'un projet de pénétrante sud, n'a aucun intérêt, sinon celui de relier le périph' à la petite zone artisanale de Basse-Goulaine, dont il est le maire. Le volume de circulation ne justifie en rien cette nouvelle saignée, mais Poignant en a besoin pour se faire mousser auprès de quelques administrés. Et comme il a le bras long, la route se fera. Amateurs de petits bois, circulez, y'aura bientôt plus rien à voir.

**LA DROITE
FAIT DES
YEUX DE
BREIZH**

P. 4/5

**ALBERT,
UN PATRON
HABILLÉ
DE FRAIS**

P. 6

GÉTIGNÉ ENTERRE LA HAGUE

Selon ce rapport de la Crii-rad terminé début janvier, la Cogema minore donc la «contamination radiologique de l'environnement, en particulier la pollution induite par les rejets liquides et écoulements» mais aussi «les doses de radiations susceptibles d'être subies par les populations des sites soi-disant réaménagés». On notera le «soi-disant», la Cogema se targuant d'un site modèle nettoyé de tout résidu douteux. Rassurée, la mairie de Gétigné veut aujourd'hui réviser le POS qui protégeait l'ensemble du site de toute réutilisation. Objectif : dégager 11 hectares pour les fourguer à un industriel. Alors que le site n'est pas déclassé, l'entreprise Desfontaine a déjà investi les lieux en entreposant du matériel dans les bâtiments désaffectés mais pas déradioactivés.

En fin d'exploitation, certaines mines ont été noyées. Tout devrait baigner, mais non. Il y a «des résurgences d'eaux en des endroits qui ne sont pas prévus, et induisent des

pollutions très importantes», dit Bruno Chareyron. Exemples : Sur la commune de Gorges, l'ancienne mine à ciel ouvert du Chardon, fermée en 1991, recrache sa mémoire au fond d'un ruisseau asséché, relevant des teneurs radioactives dix fois supérieures à la normale. A Roussay (Maine-et-Loire), l'herbe jaunie du pré en contrebas de la mine noyée de la Bacconnière affiche 50 429 becquerels par kilo sec : soit 250 fois plus d'uranium 238 que si le sol n'avait jamais connu ces mauvaises mines.

Les ingénieurs de la Crii-rad préconisent une cartographie et un bilan radiologique détaillés et objectifs, des sites et des abords. Mais la Cogema, pour qui tout va bien, ne paraît pas ravie d'assurer le service après je m'vante.

Conrad Audela-Méduz

* Sans tenir compte des rejets en mer et dans l'atmosphère à la Hague.

** Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité, basé à Valence, Drôme.



DÉMENTOLOGIE

M. le maire se fera-t-il la paire ?

Il ne faut pas dire que Jean-Marc Ayrault est tenté de lâcher le groupe PS de l'Assemblée. Surtout si c'est vrai, ce que ne comprennent pas les esprits simples de la presse locale.

L'annonce par Presse-O* d'une possible démission d'Ayrault de la présidence du groupe PS après les européennes, info donnée «selon des proches collaborateurs», a été aussitôt démentie par l'intéressé et lesdits proches collaborateurs auprès des médias nationaux. Sans vraiment la démentir auprès des médias locaux, tout en la démentant un peu... Si l'on peut croire que Jospin ne lit pas *l'Eclair* dès potron-minet, sans doute écoute-t-il *Europe 1* et *LCI* qui ont aussi sec repris l'info de Presse-O. Car l'enjeu n'est peut-être pas le même à Paris qu'à Naoned.

Non pas que ce soit faux, mais «c'est un peu prématuré», rappellent les mêmes proches collaborateurs. Ce n'est pourtant pas un mystère à Nantes que Jean-Marc, à l'approche des municipales, souhaite se recentrer sur son mandat local : il l'a clamé lui-même lors des vœux 97-98, plaçant son écharpe tricolore sur la plus haute marche de ses ambitions politiques. D'autant plus que la présidence du groupe PS n'a pas vraiment été un cadeau pour Ayrault, qui s'est taillé à Paris une image pas franchement sexy, notamment après la débâcle collective en Chambre des députés sociaux, visiblement peu excités par le Pacs. Alors pourquoi cette mini-crise de nerfs ?

«Les présidents de groupe ne dépassent jamais un an et demi-deux

ans et sont toujours devenus ministres durant la V^e République», rappellent certains proches collaborateurs, d'un air ambigu qui frise la perfidie. Double explication : si M. le maire devient M. le ministre lors du probable remaniement ministériel qui suivra les européennes, il devra laisser la ville à l'un de ses adjoints, jospinisme oblige. Mais Ayrault qui connaît le prix de l'enracinement politique, a soigneusement évité l'émergence d'un successeur digne de ce nom : qui n'a pas le charisme légendaire du maire, qui l'autorité naturelle, qui la vision... Même avec une lettre de dém' en blanc de cet intérimaire dans la poche, cela pose un problème, spécialement à l'approche des municipales. Alternative plus sérieuse, si M. le maire n'hérite pas d'un maroquin et laisse béton le groupe PS, son retour à Nantes ne devra pas avoir l'air d'un échec personnel. Les Nantais sont gens susceptibles, ils pourraient mal prendre d'être réduits à un pis-aller dans la carrière de Jean-Marc. D'où l'habillage en choix prioritaire du mandat municipal, au cas où... Allons ! M. le maire pourra toujours dire qu'il anticipe la modernisation de la vie politique et expérimente la loi sur le cumul des mandats promise par Jospin en 97. Se contenter de Nantes, voilà au moins qui lui donnerait une aura nationale.

* 27 janvier 1999.

Stérile en la demeure

La Crii-rad s'inquiète de la réutilisation des matériaux dits «stériles» en remblai de routes, voire de bâtiments. Vingt fois plus chargées en uranium, radium et plomb radioactifs qu'un caillou anodin, ces roches soi-disant «stériles» dispersent et propagent discrètement la radioactivité. A l'Ecarpière, sur la piste menant au point de rejet dans la rivière Moine, le rayon-

nement gamma de ces matériaux de rebut est entre «2,5 et 7,5 supérieur au niveau naturel». Le terrain d'un habitant de St-Crespin a été empierré avec ces «stériles» miniers. Une chape de béton de 10 cm protège l'intérieur du bâtiment, mais dehors, au pourtour du terrassement, le rayonnement gamma est 37 fois plus fort que si on avait charrié du remblai normal.

LA DÉCONTAMINATION SANS PEINE



SANG SYLVESTRE

Dix ans de réveillons maudits

De Villiers n'aime pas les anniversaires. Il a maudit le Bicentenaire de 89, il exècre qu'on fête tous les ans le nouvel an.

Au dernier réveillon, Philippe de Villiers a eu le cotillon amer. Il y a dix ans, le 31 décembre 1988, un homme, Jean-Franklin Yavchitz, directeur des services du département congédié comme un mal-propre par le Vicomte quelques jours après son accession au trône, a eu le manque de tact de se faire sauter le caisson dans le bureau de Villiers. Qui a dû changer de bureau, trop lourd de reproches. Ce suicide accusateur a gaché un réveillon qui s'annonçait doublement sympa, puisqu'il coïncidait avec le mariage du lieutenant du Vicomte, l'ineffable Bruno Retailleau. Depuis, tous les réveillons ravivent de mauvais souvenirs.

Dans un livre racontant son parcours*, Madeleine Lelièvre, femme de caractère, féministe, centriste de droite, farouche-

ment rebelle à une soumission au Vicomte, publie une lettre qu'elle adressa peu après au procureur de la république : «*J'affirme sur l'honneur que peu de jours avant sa destitution, le directeur général m'a dit : «De toutes façons, si je dois partir (il n'en était pas sûr), les choses se passeront bien. Philippe est un vieil ami.» D'un autre côté, la haine d'un vice-président du Conseil général pour J.F. Yavchitz était légendaire. C'est lui qui prit la tête du mouvement des élus qui réclamèrent la destitution du directeur sur le champ -ceci en échange de leurs voix. Et c'est ce marché honteux qui a tué. Il fut chassé comme un laquais, pire, comme un malhonnête(...)* A tort sans doute, J.-F. Yavchitz s'est cru déshonoré devant ceux qu'il aimait : sa famille, ses amis, ses relations professionnelles et politiques. Il s'est donné la mort. Je pense, et

beaucoup de Vendéens avec moi, qu'il a été moralement tué. (...) M. de Villiers connaissait la sensibilité de son ami et son sens de l'honneur qui primait tout chez lui -orgueil pour certains, dignité pour d'autres. M. de Villiers en rendant déshonorantes les conditions de départ de J.-F. Yavchitz, ne lui a-t-il pas posé amicalement la main sur la gâchette. Rien ne suivit cette lettre demandant d'ouvrir une enquête sur les mobiles du suicide. Depuis Philippe de Villiers voudrait bien gommer du calendrier cette date du 31 décembre, qui, obstinée, revient tous les ans. Preuve que d'indignes salopots lui en veulent vraiment.

* «*La passionaria du bocage*», de Madeleine Lelièvre, 216 p, 95 F, auprès de l'auteur, Le Bignon, 85500 Les Herbiers.

LES ALLUMÉES Erections croisées avant l'an 2000

Une croix lumineuse de plus de 7 mètres a poussé dans un lotissement de Ligné le 1^{er} décembre. Le machin planté dans le jardin d'un papy de 87 ans, Maurice Leloup, lui a valu une pétition de protestation contre ce très démonstratif signe de foi millénariste. Une autre potence a jailli en pleine cambrousse, à Avesac, et Pannecé va bientôt subir la même érection. Ces croix lumineuses sont implantées dare dare avant l'an 2000, à l'instigation des «*Amis de la Croix Glorieuse Dozulé*» pour se «*préserv*er du feu de l'Apocalypse». Ça ne vaut pas un bonne flanelle ignifugée ou un bunker de jardin, mais chacun de ces illuminés, membre de la secte (dûment répertoriée par le rapport parlementaire sur les sectes) dépense quand même 50 000 F pour installer une croix. Sans compter les factures d'électricité. Mais la foi qui protège de la foudre du ciel ne saurait s'attarder à de minables factures d'EDF.

RUBIK'S CUB

Les syndicats se font une tête au (mètre) carré

La nouvelle bourse du travail n'est pas encore construite qu'elle se vide déjà de ses futurs occupants. Faudra-t-il nommer un médiateur ou un syndic ?

La future maison des syndicats, le plus gros programme de construction du mandat municipal*, doit investir l'ancienne gare de l'Etat avant les municipales de 2001. Objectif : reloger les syndicats avant que leurs locaux actuels,

aussi municipaux que vétustes, ne leur tombent sur la tête. Un objectif qui semble sérieusement compromis, faute de compromis entre syndicats et mairie.

Car si les gros syndicats sont d'accord pour se partager l'espace (les petits étant priés d'aller revendiquer ailleurs), ils s'étripent sur la répartition des surfaces tout en accusant la mairie, chacun pour des raisons diamétralement opposées, de ne pas tenir sa parole. A tel point que FO et la CFDT, les deux principaux protagonistes du psychodrame, menacent de ne pas déménager de leurs locaux actuels.

Après d'imposibles discussions sur d'introuvables critères de répartition des surfaces, Jean-Marc Ayrault a tranché pour une parité entre les trois grandes confédérations, CFDT, CGT et FO. Une parité pas très paritaire, puisque la

CFDT disposerait de 1220 m² contre 1040 m² pour FO, autant pour la CGT**. Pire, cette idée trop simple a tout compliqué : la CFDT, largement gagnante aux dernières élections syndicales, exige une surface en rapport avec sa représentativité, «*quatre fois plus importante que FO.*» Récusant le principe de parité, elle maintient une demande supérieure aux autres syndicats, histoire de mettre la pression : «*En l'absence d'amélioration, on s'engage à ne pas y aller.*» Ce qui a le don de mettre en rogne FO, qui s'en tient à la promesse municipale d'une parité au mètre carré près : «*C'était bouclé, la décision acceptée, l'architecte retenu sur cette base. Or la mairie n'a pas tenu sa parole en accordant lors d'une modification technique près de 200 m² de plus à la CFDT. En l'état, FO ne cédera pas et ne participe plus aux réunions.*» Coincée entre la CFDT qui ne veut plus y aller et FO qui menace de rester dans la vieille bourse du travail, la mairie joue profil bas tout en faisant avancer le dossier comme si de rien n'était, persuadée qu'au pied du mur les organisations syndicales finiront bien par céder. «*C'est mal nous connaître*, rugit Patrick Hébert, le patron de FO

dans le département, d'ailleurs la décision de parité a été adoptée par notre union départementale.» Impossible de faire machine arrière. «*Le principe de parité ne tient pas. On l'a appris par hasard*, renchérit Marcel Gautier qui suit l'affaire à la CFDT, la mairie manque de transparence dans la gestion de ce dossier.» Sûre de son bon droit, la CFDT réclame à présent 500 m² de mieux que sa surface actuelle... On attend avec impatience l'inauguration du bâtiment qui risque de finir par ressembler à la Maison du peuple de Saint-Nazaire, qui a autant d'ascenseurs que d'organisations syndicales, pour la plus grande joie des ricaneurs de tous bords. La situation pourrait pourtant s'arranger, par exemple en obligeant les syndicats à redéménager à chaque nouvelle élection, en fonction de leurs nouveaux résultats... A défaut d'être pratique, ça pourrait amuser le prolo, qui n'a pas tous les jours des occasions de rigoler.

Fernand Pelleteuse

* Ouest-France, 11 juillet 1998.

** Le FSU se voit proposer 590 m², la FEN-UNSA 550 m², la CFTC 399 m² et la CGC 180 m² (chiffres Mairie).



La droite fait des yeux de Breizh

Anne, ma sœur Anne, voit un drôle de truc venir : la droite ressort le Gwen ha du et investit de tous côtés le champ de l'identité bretonne, dans la foulée de quelques allumés d'extrême-droite, chantres de la reconquête de l'Europe par les régions historiques.

Le 6 mars aura lieu à Nantes une manifestation pour la réunification administrative de la Bretagne. Nul doute que cette procession festive, portée par le renouveau du sentiment identitaire breton, rassemblera son pesant de manifestants, ne serait-ce que pour réaffirmer la défiance d'une ville volontiers frondeuse à l'égard de l'État jacobin. Mais cette manif prend cette année une dimension particulière, alors que le patronat et la droite bretonne lancent une offensive tous azimuts sur la Bretagne éternelle. Une étrange OPA, à laquelle se trouvent associés, volontairement ou à l'insu de leur plein gré, la quasi-totalité des mouvements régionalistes.

Rubik's Cuab

La manif du 6 mars est organisée par le Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne. Le CUAB, sorte de fédération d'associations, fait cohabiter deux grandes tendances : l'UDB (Union démocratique bretonne), plutôt classée à gauche, et le POBL (Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre), un parti sans réel ancrage politique, qui se veut respectable mais ne se gêne pas pour distribuer sur ses stands des recueils de poèmes d'Olivier Mordrel, un partisan de l'engagement breton aux côtés du Reich pendant la dernière guerre. L'un des derniers présidents du CUAB, Jean Cevaër, ancien cadre d'une compagnie pétrolière et anti-communiste farouche, est issu du POBL. Cette configuration, qui respecte un certain équilibre politique ne serait, somme toute, guère inquiétante si elle ne s'inscrivait dans une perspective plus large.

Le POBL dresse actuellement des ponts avec le patronat breton, regroupé au sein du Club des Trente et de l'institut de Locarn,

basé comme son nom l'indique à Locarn (Côtes d'Armor). Ce club très privé, fondé par Joseph Le Bihan -un intellectuel lié à l'Opus Dei, partisan d'une nouvelle évangélisation de l'Occident- et financé par une poignée de grands patrons bretons, se veut un laboratoire de réflexion sur les nouveaux territoires qui composent l'Europe. *«Implicitement, mais violemment anti-républicaines, leurs thèses reposent sur une vision ethno-différentialiste de l'histoire qui voit dans la compétition économique une guerre des cultures»* relevait au printemps dernier la revue Golias, animée par des catholiques de gauche. Aussi extrémiste soit-il, Le Bihan ne semble pas effrayer ses adversaires politiques, à l'image de Patrick Mareschal, premier adjoint au maire de Nantes et familier des lieux. Selon Mareschal, s'il existe un risque réel de *«dérives ethnocentristes»* et si le piège d'un *«romantisme d'extrême-droite»* reste ouvert, le Locarn est surtout un regroupement d'acteurs économiques *«qui se disent que les facteurs identitaires sont importants.»*

Jacobins d'abord

Patrick Mareschal, premier président du CUAB, partage avec les militants régionalistes de tous bords l'idée que *«le sentiment identitaire joue un rôle dans l'autodéveloppement»* et n'hésite pas à faire le procès de la gauche jacobine, qui a certes pris les villes bretonnes ces

dernières années, mais a déçu les Bretons depuis la décentralisation en refusant tant de signer la charte européennes des langues régionales que d'intégrer les écoles Diwan dans l'Éducation nationale. Sur ce registre, la droite est justement en train de régler ses bombardes, en tentant de récupérer l'engouement pour la culture celtique. En Bretagne administrative c'est le nouveau vice-président du conseil régional chargé des affaires culturelles, Jean-Yves Cozan, qui brandit le Gwen ha du, en multipliant les crédits aux associations culturelles, aux musiciens et aux cinéastes bretons.

Récents convertis

L'offensive gagne aussi le terrain des médias, avec Patrick Le Lay, PDG de TF1 et membre du Locarn, qui prépare Télé Breizh, une télé privée qui émettra sur les cinq départements et installera des studios sur Nantes. Qu'importe que cette télé ne soit pas une télé en breton, à l'exception de quelques émissions aux heures creuses, la plupart des mouvements bretons applaudissent des deux mains, à l'exception notable d'Emgann*, qui vient d'ailleurs de quitter le CUAB. Pour créer son canard, le *Nouvel Ouest*, magazine ramasse-pub et très marqué à droite, Louboutin, défenseur de la Bretagne par conversion très récente, s'est appuyé sur le gratin du patronat breton, qui se réinvestit lui aussi dans sa région d'origine, à

l'image de François Pinault, grand ami de Chirac et nouveau mécène du stade rennais.

«La droite s'est toujours intéressée à l'identité bretonne» tempère Jean-Louis Jossic, chanteur de Tri Yann et conseiller municipal PS de Nantes *«et elle a une longueur d'avance sur la gauche, qui, après avoir su mettre un terme à la guerre scolaire, est restée très parano sur l'identité nationale.»* Le chanteur municipal considère que le discours de la droite est cohérent lorsqu'il affirme que l'Europe se construira sur des régions authentiques, mais il ne cache pas son inquiétude devant l'apparition ces derniers temps aux concerts de Tri Yann, de quelques hurluberlus tendance crânes rasés et sensibles à une rhétorique ultra-simpliste du style *«notre identité est belle parce qu'elle résiste aux métèques.»* C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Front National a tenté de récupérer la Blanche Hermine, au grand dam de son compositeur Gilles Servat. Récupération soft par la droite modérée ? Tentative plus perverse de l'extrême-droite ? Opportunisme des milieux économiques bretons ? Il semble en fait que les trois scénarios se chevauchent. Une chose est sûre, seule la gauche est aujourd'hui absente du terrain de l'identité. Comment dit-on les absents ont toujours tort en breton ?

Jean-Marie Le Metec

* Mouvement autonomiste d'extrême-gauche



L'extrême-ver dans le fruit

En 1991, les braves militants du EPOBL n'ont pas vu le coup se faire : la tentative d'infiltration par Nouvelle Résistance, un groupuscule d'extrême-droite aux faux airs rouges, mais très nationaliste (français cette fois), antisémite et favorable à un état

autoritaire à la Mussolini*. La mèche a été éventée par des militants bretons d'Emgann, extérieurs au POBL et surtout un peu plus rompus à l'antifascisme.

* Une partie de Nouvelle Résistance a depuis rejoint le FN d'avant l'explosion

CHOC DU MOIS

La manif indolore

Entendu lors d'une réunion du ECUAB en janvier pour préparer la manif du 6 mars, *faudrait même pas mettre le Gwenn ha du sur l'affiche d'appel, pour pas choquer les gens !*. Pour braquer personne, va peut-être falloir annuler les gens, et la manif. Aucun manifestant selon la police, pas un selon les organisateurs, c'est pas trop choquant ?

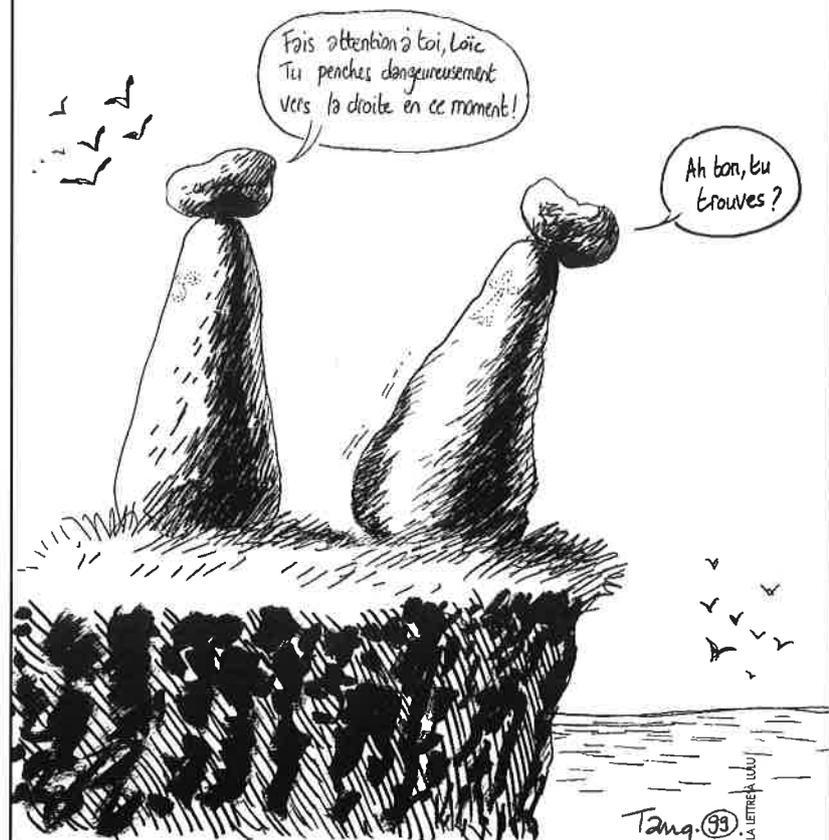


LOGOTOMIE

Régionaux en tenue légère

Paysdeloïristes militants, il faut vous vêtir de pied en cap en arborant couleurs et logo des Pays-de-la-Loire chéris. Selon les tarifs publiés par le budget primitif 1999 du Conseil régional, il vous en coûtera 836 F, ce qui vous donne un sweat shirt, un tee-shirt blanc et un gris chiné, un coupe-vent, une cas-

quette, un sac de sport, un sac marin, une ceinture banane, une montre et un pébroque. Mais ni slip kangourou, ni bretelles armoriées. Les pingres et les nécessiteux se contenteront de la banane ventrale à dix balles, les nouveaux riches investiront dans le coupe-vent à 213 F. Ça fait la rafale à combien ?



FEST-NOZ AU LOCARN



TROU BLANC

La sacro sainte histoire de Bretagne

Finis le petit Loiratlanticaïns inculte, ignorant tout de son passé breton. 520 exemplaires d'un manuel d'histoire bretonne, publié avec la bénédiction de l'Education nationale sont diffusés depuis janvier dans les 130 collèges publics et catholiques du département. Le 11 décembre 1998, le Conseil général a débloqué 54 920 F pour les acheter et faire diffuser. Surprise, l'ouvrage n'est pas écrit par un collègue d'historiens et d'universitaires, mais a été confié à un seul auteur, puisé dans l'eau bénite : Louis Elégouët, prof d'histoire-géo et breton au très catholique collège St-Joseph de Landerneau. Edité par le CRDP de l'Académie de Rennes, financé par fonds publics (Départements 22 et 29, District de Rennes) «Bretagne, une histoire» est vendu 120 F en librairie, et distribué gratis aux potaches, quand les Départements en font l'achat. Un livre très teinté catho, et un brin réviso. Pour illustrer la Résistance, le manuel ne retient qu'un seul nom, un certain Marcel Callo, mort en déportation à Mauthausen, mais surtout «béatifié en 1987». Moralité : la Résistance digne de foi et de mémoire ne peut être que

catho, validée et labélisée a posteriori par le pape. Communistes, athées, protestants peuvent aller se rhabiller. A l'époque sulfureuse de l'occupation, le PNB, Parti National Breton dispose, selon le manuel, «d'un service d'ordre, les Bagadou Stourm (les troupes de combat), qui n'est pas armé et ne participe pas à la lutte contre la Résistance». Fermez le blanc. L'auteur oublie un point noir : le groupe paramilitaire du PNB, les Strolladou Stourm, a essaimé derrière quelques dirigeants partisans de la lutte à côté du Reich. Ces SS bretons créent en 1943 la «Bezen Perrot» (milice Perrot), du nom de l'abbé tué par les maquisards communistes de Scignac. Ces braves fachos bretons de la Bezen Perrot ont porté l'uniforme allemand et intégré la division Charlemagne. Il faut relativiser, ils ont été moins d'une centaine (beaucoup moins que les miliciens et flics français des rafles et basses œuvres de Pétaïn). Mais ils ont bien existé et on ne peut les gommer de l'histoire sans risquer d'être taxé de révisionnisme. A ce jeu de chasse aux heures noires, le Gwenn ha du, le drapeau breton, risque de finir tout blanc.

Marcel Albert, un patron habillé de frais

Avant de partir, Marcel Albert a étoffé son magot. Et s'est fait rembourser vins fins, parfums, billets d'avions, restaurants, cadeaux de Noël sur le dos de l'entreprise.

Il a l'étoffe des zéros, alignés trois par trois, prêts à bondir sur ses comptes. Alors forcément, quand la société qu'il a créée et quittée va mal, Marcel Albert n'hésite pas à claironner qu'il volerait volontiers au secours de l'entreprise en *mettant la main au pot*. Maire des Herbiers, fondateur de la société de confection qui porte toujours son nom après qu'il l'ait avantageusement cédée, il n'hésite pas à préférer un tissu de condoléances devant la panade où a dégringolé «Albert Société Anonyme*», qui se cherche un repreneur après un pitoyable dépôt de bilan fin janvier 1999 et près de 50 MF de perte d'exploitation à la fin 98. Ces larmes de crocodile de l'ex-dirigeant occultent pourtant les conditions de sa sortie

du groupe. Avant la chute de l'empire qui a eu jusqu'à 1200 salariés, filiales étrangères comprises, l'empereur vendéen du textile s'est bien servi au passage. A partir de 1994, Marcel n'est plus pédégé, il a récupéré son capital, mais il a en plus négocié un contrat royal, garanti pour trois ans. «Normal, j'ai accompagné la direction de l'entreprise dès le début de la reprise», plaide Marcel joint par Lulu. Dans la société Albert SA, il ne pèse plus rien, sauf quelques actions, et un titre de président du Conseil de surveillance qui n'a pas dû surveiller grand chose, vu le résultat aujourd'hui. Cette société consent pourtant à lui accorder de copieux avantages dont l'étalage est croquignolet.

Les comptes à débours politiques

Premier cadeau : Marcel récupère une Safrane dont le leasing, l'assurance et l'entretien sont réglés par Albert SA. Deuxième cadeau : on lui octroie une secrétaire à raison de 48 000 F par an. Marcel fait embaucher fictivement par une de ses propres entreprises celle qui sera sa trésorière de campagne aux municipales. Albert SA rembourse.

L'assistante n'a jamais mis les pieds aux bureaux de la société Le Toro qui l'a salariée.

Troisième cadeau : les loyers des bureaux de Marcel au centre des Herbiers, qui lui servent de permanence politique, sont pris en charge de la même façon, à raison de 180 000 F par an, net de charges. Le gag : ces locaux du 36 rue de l'Eglise appartiennent à Marcel, qui se facture donc un loyer à lui-même pour se le faire financer par l'entreprise. «Si j'avais été logé ailleurs, le remboursement aurait été effectué pareil», explique Marcel.

Quatrième cadeau. La convention prévoit de régler jusqu'à 480 000 F par an des frais divers et variés de l'ex-pédégé. L'inventaire des factures passionnerait un chercheur en sociologie du patronat, des caisses de pinard (3499 F de Chablis, St-Emilion, Haut Médoc, Champagne) aux plants de fleurs pour madame (3305 F, sacs de terreau compris). Partout où passe le couple, ou seulement monsieur, des petites notes sont réclamées, 777 F en Alsace quand ils font provision de Riesling et de Kirsch, 357 F plus deux cafés dans un restaurant d'altitude de

Puy-St-Vincent aux sports d'hiver. Aux Herbiers, les commerçants s'étonnent de cette vendange systématique de factures et chuchotent. Elu maire, Marcel fait volontiers aux mariés de sa commune un gentil cadeau, générosité remboursée par le même biais. Parfois, les factures présentées paraissent incontrôlables, voire improbables. France Service Ingénierie, une société lui appartenant se fait régler 96 480 F de «recherche de partenaires de licence en Syrie» ou refacture d'invérifiables cumuls de frais de téléphone. De minables PV de stationnement, des timbres, des pleins d'essence s'ajoutent aux factures de parfums et de vins fins, aux achats de cadeaux de Noël, à l'impression de cartes de visite, aux séjours en Italie ou à Moscou (en mars 1997 avec madame : 9464 F, visas compris), jusqu'à l'achat quotidien de ses journaux. Quand il organise un raout pour sa remise de Légion d'honneur en octobre 1996, c'est une de ses nombreuses sociétés, Médiaform, qui lui facture personnellement la mise en place et le rangement de la salle (50 heures à 140 F l'heure pour brasser les chaises). La comptabilité

TOUSSE POUR UN

Le cancer qui sauve l'administration

C'est biblique : la poussière mène aux cendres. Maurice Conchet est mort en décembre 1995 à 40 ans, avec le souvenir d'une dizaine d'années de boulot dans une tour maudite, pourrie d'amiante, désaffectée depuis 1992, le Tripode de Beaulieu qui a abrité les administrations de l'Insee, des Affaires étrangères et du Trésor. Electricien maison de la tour infernale, il vient de subir post mortem un débat d'experts de la commission de réforme qui a conclu que l'électricien n'était pas «mort en service», mais platement décédé d'un mauvais cancer du poumon dû à sa consommation de clopes. Ce qui dispense accessoirement de verser à la veuve une pension intégrale mais surtout évite de créer un pré-

cedent. La médecine en convient pourtant : des années au contact de l'amiante déclenchent indéniablement un cancer de meilleure qualité qu'une vie au grand air. Au sein de la commission qui a hésité à accorder cette reconnaissance de maladie professionnelle, les deux médecins ont finalement fait basculer la décision pour éviter de faire jurisprudence. Suite à un vice de forme, la commission doit cependant se réunir à nouveau. Pour mieux l'enterrer ?

Sur les six ouvriers qui furent cantonnés au sous-sol de la tour, au contact régulier de l'amiante, trois sont déjà morts, un est en retraite invalidité, un est traité pour un can-

cer et le dernier, valide, se ronge un peu le moral. L'administration rechigne, au cas où ce genre de sans-grades se verraient décrétés

victimes du travail, à verser des millions de francs et des poussières. Quoique pour les poussières, elle ait déjà donné.

VICTIMES DE L'AMIANTE : LES REGRETS DE L'ADMINISTRATION



d'Albert SA rembourse tout, y compris les cartons d'invitation et les petits fours.

Une gestion alberrante

Prévue sur trois ans, la pratique des frais s'est donnée un an de rallonge, régularisée a posteriori par une «convention conclue au cours de l'exercice». Le rapport financier du groupe Albert de 1997 indique ainsi que la charge globale s'est élevée cette année-là à «603 723 F respectant les limites allouées». Soit plus de 50 000 F d'argent de poche par mois. La pratique s'est prolongée, sans convention, au premier

semestre 98. Au même moment, les salaires sont bloqués, l'intéressement du personnel escamoté. Mais le patron, Bernard Bienaimé change sa BMW de fonction en juillet. Les menus frais de Marcel, que les grincheux appelleraient «recol d'abus de biens sociaux», ne sont pas les seuls marrons qu'il tire du feu (voir ci-dessous). Les salariés, sacrifiés ? Modérons les propos, il ne s'agit que d'un cas bénin d'albération économique.

Cathy Minnie

* Qui réalise notamment des fringues Kenzo, Naf-Naf et Chevignon, sous licence.

CÔTÉ REMBOURSE

Marcel, fringant comme l'as de pique

Patron de l'habillement, Marcel Albert pratique habilement les soldes. Soldes de tous comptes à usage perso.

Un as, ce Marcel. Un as de pique, qui a excellé à piquer un magot en revendant son capital. Créée en 1963, la société de confection Albert est cotée au second marché vingt ans plus tard. Après quelques alertes et un plan social en 1988, Marcel Albert doute de l'avenir de l'habillement et veut se dégager de son entreprise, en récupérant au mieux son capital. Il place un de ses comparses, Bernard Bienaimé à la tête de la boîte, qui fait gicler quelques dirigeants et approche un chargé d'affaires d'une société de capital

risque et de fonds de pension britanniques : Vincent Debré, grand frère de Jean-Louis et Bernard, (le chiraquien et le balladurien, désormais ex-ministres) amène «Shroder partenaires» au sein d'Albert SA. Pour optimiser le rachat, il faut faire offre aux petits porteurs en contrôlant 95% ce qui autorise d'attractifs avantages fiscaux. Ces petits actionnaires n'ont pas tout su : leur action n'est estimée que 138 F, alors que les 257 000 actions de la famille Albert lui sont rachetées sur une base de 161 F, voire 185 F, tarif prétendu jus-



tifié par une «garantie d'actif et de passif donnée pour 100 % des risques», modalité prévue par la COB, le gendarme de la bourse. En clair, si l'acheteur trouve des cadavres dans le placard, il se fait payer ces vices cachés par le vendeur. Justement, Marcel dit que cette clause de service après vente lui a coûté 4,5MF pour des litiges passés qu'il a indemnisés à la société.

Pour laisser son nom à la boîte et une garantie de non-concurrence, Marcel palpe aussi une prime de 7,5 MF, trois fois plus que ce qui a été envisagé au départ. En fait, on le voit mal se faire concurrence puisqu'il est actionnaire minoritaire et préside le conseil de surveillance... Oubliée dans une déclaration d'impôts, cette prime de 7,5 MF vaudra quelques admonestations fiscales au pauvre Marcel.

Lors du rachat, Marcel, bon prince, prête 12 MF en obligations convertibles (qui ne seront jamais converties). Le but ? Gonfler le capital d'Albert Finances, société de portefeuille qui opère le rachat et réunit les fonds Shroder. Ce prêt très intéressé a fait des petits, remboursé en décembre 1995 en récoltant 7,9 MF d'intérêts et de prime spéciale au passage. On notera à l'occasion l'apport d'1,5 MF d'une mystérieuse société «Albert limited» basée à Hamilton, aux Bermudes. «Ça ne me concerne pas. Je ne sais pas ce que c'est», affirme Marcel.

«Tout l'argent venu de l'entreprise a été réinvesti dans d'autres entreprises. Je n'hésite pas à me mouiller pour la bataille de l'emploi!» conclut Marcel. Difficile de se mouiller sans liquide.

C. M.

SAC À MALICES

Tactique ordurière chez Leclerc

La mer poubelle fait plus parler. L'Ifremer en France que les programmes de plongée sur l'épave du Titanic. Cette couverture médiatique sans précédent -30 reportages télé la même semaine de janvier-est dûe aux études du chercheur nantais François Galgani. Depuis six

ans, il décompte les bouteilles et sacs plastiques en mer, évalue l'ordure à l'hectare sous-marin. Personne n'a pourtant noté combien ses résultats ont passionné certains hyper-surfaciés, qui ont enfourché la bonne cause très intéressée. En janvier 1996, Leclerc

contacte le chercheur, l'invite à une convention d'entreprise, et lance sa campagne de non distribution de sacs de sortie de caisse. A l'époque, Leclerc hésite, mais abandonne une campagne avec les navigateurs au profit de cette belle cause écolo. L'opération d'image est en fait une super idée de gestion : un milliard de sacs en moins à financer pour quelques sacs à remettre en circuit à prix coûtant. Ce qui permet d'anticiper les mises en cause des grandes enseignes d'hypermarchés, fournisseurs officiels de 80 % des ordures qui polluent la Grande Bleue. Dernier jackpot, le grand élan écolo de Leclerc lui permet d'être exempté de la taxe éco-emballage, qui finance les études sur l'impact des emballages sur l'environnement, soit un peu moins de 10 millions de francs par an. C'est ce qu'on appelle une fortune de mer.

BILLETS DOUX

Les blanchisseurs du marché noir du Mondial

Le Mondial ? Une réussite, grâce aux revenus occultes qui donnent du baume à l'économie locale. C'est ce que clame la chambre de commerce de Nantes en pavasant avec une étude évaluant les retombées directes à 320 millions de francs, dont 78 millions de francs viennent du marché noir des billets, avec 50 millions de plus-value à la revente. Un joli ratio. Bien que n'ayant pas informatisé tout ce trafic de places sous le manteau, la CCI affirme que les discrets entrepreneurs à qui on doit ces jolis scores sont des jeunes, et espèrent ardemment qu'ils ré-injecteront leurs gains en achetant «scooters, fringues et informatique...» Comme dit le proverbe, l'argent n'a pas d'odeur, mais il y contribue.

PRONTO

Precision sans accent

On ne compte plus les entreprises de services qui installent sur Nantes leurs centres d'appels téléphoniques pour la France, à l'image d'Inter Mutuelles Assistance ou de l'Union de Crédit Bancaire qui ont annoncé leur implantation en janvier. Les élus ne manquent pas de saluer ces installations comme autant de témoignages de l'efficacité des services économiques nantais, face à leurs nulli-

tés de voisins bordelais. Ils oublient de préciser que, dans la plupart des cas, les grosses boîtes choisissent les bords de la Loire pour l'absence d'accent des Nantais. Histoire de donner l'impression à leurs clients qu'ils n'appellent pas à l'autre bout de la France. C'est très con, mais ça compte au moins autant que le montant des aides publiques. On appelle ça du marketing, avec l'accent.

François-Régis fait vœux de pauvreté

S'il n'était pas dans une misère si noire, le patron d'Ouest-France rachèterait bien plus de journaux en détresse. Pas pour constituer un empire, non. Pour les sauver. Ce qui le motive, c'est le pluralisme des petites annonces, dont il applique l'esprit à toutes sortes de synergies.

François-Régis Hutin est quasiment à la rue. Le tout puissant patron de *Ouest-France* l'a confié à ses salariés, dans sa lettre de vœux : «malgré l'excellente année réalisée par notre régie publicitaire Précom avec une progression de 10%, notre résultat avant impôt reste insuffisant pour faire face au remplacement de nos matériels et poursuivre le développement de l'entreprise». Diabole ! Si les nouveaux Macintosh tombent en rideau, faudra ressortir les Underwood de l'époque bénie où l'on prenait le journal les armes à la main pour le soustraire aux nazis. Dans un tel dénuement, comment prétendre qu'*Ouest-France* (760 000 exemplaires vendus chaque jour) tente de racheter *Presse-Océan*, *L'Éclair*, *Vendée-Matin*, *Le Courrier de l'Ouest* et *Le Maine-Libre* (230 000 exemplaires au total) ? D'ailleurs, rachat, quel vilain mot. Il faut apprendre à dire «rapprochement pour sauver les titres au nom du pluralisme», ou «coopération», ou encore «mise en commun de moyens». On a bien compris que si le pôle *Presse-Océan* et ses clones *L'Éclair* et *Vendée-Matin* pouvait être restructuré, disons, par un petit plan de licenciements que les 50 à 150 salariés concernés trouvent un peu gros, ce serait tout de même mieux. On a bien saisi que l'opération, pour FRH, devra se faire «dans la rigueur financière, la paix sociale et le respect des lecteurs»*. Et si jamais il y

avait «rapprochement», ce ne serait pas un rachat, ce qui, au passage, exclut le moindre recours à la clause de conscience pour les journalistes de *Presse-O*. «Ils ont raison d'être inquiets», a confirmé FRH**.

De l'appétit pour les petits

De toutes façons, *Ouest-France* n'a pas les moyens : il a déjà fallu casser sa tirelire pour s'offrir *L'Ostréiculteur Français*, un fier mensuel professionnel qui plafonne à 2500 exemplaires. Une dépense qu'on imagine pharaonique. Pire, Publihebdo, filiale du quotidien rennais, rachète à tout va les petits hebdomadaires locaux de campagne. Ce qui, en quelques années, a placé quatorze hebdomadaires dans l'escarcelle directe du groupe, soit 130 000 exemplaires par semaine, le double de la diffusion quotidienne de *Presse-Océan*. Dernier mangé, *Le Petit Bleu des Côtes d'Armor*, en juin.

L'hémorragie qui menace le présidentiel portefeuille de FRH ne s'arrête pas là. Le groupe de journaux gratuits Spir Communication, contrôlé par Sofiouest, elle-même contrôlée par François-Régis & Co, jette lui aussi l'argent par les fenêtres. Après avoir racheté *Le Carillon*, puis *Le Galibot* (22 gratuits du Nord) en septembre 1997, puis 80% de Concept Multimédia (5 gratuits de plus) en février 1998, Spir s'est offert *Paris Boum-Boum*. Une bagatelle à 250 000 exemplaires. Les quelques salariés de *Paris Boum-*

Boum ont fait grève et occupé les locaux mais ça n'a pas grèvé l'argent de poche de François Régis : le téléphone a été coupé par Spir. Cette méprisable jacquerie contre la dégradation des conditions de travail et un projet de licenciements n'est qu'un soubresaut mineur au sein des... 132 titres détenus par Spir Communication. Le groupe affiche une coquette rentabilité de 10%, mieux que dans n'importe quelle entreprise et dans la presse en particulier. Coté au second marché, Spir Communication a des actionnaires ravis : il y aura augmentation des dividendes.

Main basse, tête haute

On ne peut décemment prêter des intentions hégémoniques à François-Régis sous prétexte des accords d'*Ouest-France* avec M6 et Master-Production (qui fournit TF1), de produits publicitaires communs lancés avec *France 3* en 1997, du contrôle par Précom de plusieurs radios locales à Nantes. Tout ça n'est entrepris que pour défendre un pluralisme sainement centralisé. Idem quand *Ouest-France* aidé de France-Télécom fait main basse sur *Tout-en-Ville*, un petit site internet qui avait eu l'incroyable culot de proposer des brèves d'information en ligne sur Nantes. Au passage, l'ex-journaliste vacataire d'*Ouest-France* qui l'alimentait pour 1300 F par mois a giclé, virée une seconde fois par le grand journal démocrate-chrétien. Sur le marché d'Internet, *Ouest-France* a signé en février 1998 un accord avec Wanadoo (France Télécom version net) pour des promotions croisées de leurs sites web respectifs, juste pour «contribuer à la démocratisation d'Internet». Les Internauts apprécient la démocratisation, faisant régulièrement la grève des connexions contre les tarifs trop élevés et les tuyaux saturés de Wanadoo.

Mieux : *Ouest-France* a touché près de 2 MF d'argent public pour créer la première tranche de son propre site internet, soit la moitié des 3,9 MF d'investissements nécessaires, sur une enveloppe totale de 10 millions qui fait du ouëbe *Ouest-France* un des plus chers de France.***

La vie en communauté

Puisqu'on parle tuyaux, celui du rachat de *Presse-O* est donc percé, qu'on se le répète. François-Régis avoue tout juste des études de «synergies entre les titres». Certes, on planche bien sur des pages com-

munes, sur le regroupement des régies pub, des moyens d'impression et de diffusion, des équipes de porteurs. *Ouest-France* garde depuis plusieurs mois 23 places vacantes au cas où il faudrait faire œuvre sociale pour reclasser quelques journalistes virés de *P.-O.* Régner sans partage sur tout l'ouest français - *Télégramme de Brest* mis à part - et contrôler directement ou indirectement un million de journaux vendus chaque jour ne grise pas François-Régis. Il est au-dessus de ça. Comme son grand journal, confié à une association en repliant les actionnaires dans la très lucrative Sofiouest, il est à l'abri des puissances d'argent, dont il manque d'ailleurs cruellement. Il est donc inconcevable de diagnostiquer chez lui une papivore aigüe, grave maladie qui a achevé Robert Hersant malgré les mises en garde incessantes de son camarade de jeux FRH à la grande époque. «Je ne rachète pas !», s'est énérvé «Dieu» dans la presse nationale. «Si je rachetais, vous m'accuseriez d'impérialisme !»**. On ne voit vraiment pas pourquoi.

Illie Euljournal

* *Le Monde*, le 30 janvier 1999.

** *Les Échos*, le 29 janvier 1999.

*** Sur la première tranche de 3,9 MF d'investissement lancée en 1996, T&C, filiale télématique de *Ouest-France* a touché 1,95 MF d'avance remboursable de l'Anvar (Agence nationale de l'innovation) et 500 000 F de subvention de la Région Bretagne. Aides renouvelables, sans aucun engagement de création d'emplois. Etablissement public, l'Inria (Institut national de la recherche en informatique et en automatique) a aussi prêté du personnel : des spécialistes es souris qui ne coûtent pas cher.

PAPIERS

Bis repetita, j'paie pas

Les tractations entre *Presse-Océan* et *Ouest-France* ont été préparées par un travail de sape. Ainsi, les pigistes travaillant pour l'un des titres du groupe Hersant dans l'ouest (*Presse-Océan*, *Courrier de l'Ouest* ou *Maine Libre*) ont été avisés qu'à partir du 1^{er} décembre dernier, la reprise d'un de leurs papiers dans un des autres titres ne serait plus rémunérée. Ce qui est contraire à tous les usages et conventions collectives des journalistes. Les droits pécuniaires pour toute reproduction après première publication ne s'éteignent que 50 ans après le décès de l'auteur. La passe difficile de *Presse-Océan* sert à faire passer cette petite entaille au prix des journalistes précaires. Les patrons de presse ont tout pigé.

NOUVEAUX ORDINATEURS À OUEST FRANCE



HUTIN, GUIDE BORÉAL

Après la Vierge, François-Régis apparut !

Frappé d'une crise mysticommerciale, François-Régis Hutin use de tout son espace éditorial du 17 janvier 1999 pour glorifier les beautés du pèlerinage : «*Le pèlerin avance, il progresse vers le but terrestre qu'il s'est fixé, le lieu devenu sacré où il va se projeter vers l'ultime, vers l'absolu dont il est assoiffé*», prêche le boss éditorialiste. Sacré Hutin. On le croyait patron de presse, alors qu'il est en fait romancier du sumaturel : cette envolée de plume, est en fait motivée par un rassemblement dû à des phénomènes paranormaux, l'apparition présumée, il y a 128 ans à Pontmain en Mayenne, d'un genre d'aurore boréale à forme humaine, en «*robe bleue sombre parsemée d'étoiles*». Les seuls témoins sont des marmots «*illettrés, émerveillés comme des enfants qui regardent et contem-*

plent». Mais l'église officielle y croit. C'était la maman de Jésus, juré craché ! Donc faut aller là où ça s'est passé, avec sa foi et ses pataugas, clame *Dimanche Ouest-France*. Le jour du pèlerinage, nouvelle apparition : François-Régis en personne assiste à la messe aux premiers rangs et casse la croûte, rompt le pain, pardon, avec les évêques à midi. Pendant ce temps, des fidèles d'Hutin diffusent les exemplaires de *Ouest-France* du jour, et un poster de l'apparition, imprimée par la maison. Car en 1871, les reporters d'O-F étaient déjà là ! Aujourd'hui, le plan promo est parfait : la bonne parole délivrée par Dieu himself dans ses colonnes, son apparition, les images pieuses. Seul risque : que les bons apôtres commerciaux d'*Ouest-France* passent pour les marchands du temple.

L'APPARITION DE LA VIERGE-MARIE BOUM BOUM.



BOUCHES

Le pari Boum Boum

Quand François-Régis ne s'affiche pas anti-Pacs et un peu cul serré, il préside aux destinées de journaux olé olé. Ne le dites pas à sa moitié, mais le patron d'*Ouest-France* est administrateur de Spir Communication*, (voir ci-contre) qui édite *Paris Boum Boum*, où s'étalent de jolies offres de corps et de culs, toutes sexualités confondues, y compris des poésies du genre «*Peep show rech. danseuses, débutantes acceptées*» ou «*Beau métis, très musclé, rencontre monsieur décidé*». Contrôle salué par une mention ironique du bulletin

interne des journalistes SNJ d'*Ouest-France*. Silence pudique en haut lieu. On se souvient encore, dans les coulisses du journal des éditeurs du *Carillon*, gorgés de déontologie à l'époque des polémiques sur les pubs 3615 les plus hot, et des annonces à caractère charnel appuyé. Mais en bon missionnaire, Hutin montre qu'il ne faut pas rester figé sur une position.

* Parmi les administrateurs de Spir communication, basé en Bouches du Rhône, François-Régis Hutin, son frère François-Xavier, le N°2 du groupe Philippe Amyot d'Inville et deux anciens du même groupe.



Vingt années durant, quasiment, je me vis tamponné, vacciné, étiqueté, immatriculé ; dans un souci de bon fonctionnement, puisque d'homme, j'étais devenu chose. Quoi que je fasse, où que j'aille, j'étais sous un numéro, un nom oublié. 505107 ! 189174 ! 7432 ! 489 ! 2475 !... Et ça continue ! Sauf que cette fois, de sous un numéro me voilà dans un numéro ; et un bon numéro, ma foi : le 22 de la Lettre à Lulu... 22 ! Me v'là !

Georges Courtois

La proie pour l'ombre

Mercredi 13 janvier 1999, 3^e chambre correctionnelle, Nantes.

Patrick avait deux mains, la droite et la gauche, dont il se servait tant bien que mal, souvent mal du reste, et presque toujours dans l'illégalité. Une bouche qui niait le tout et, surtout, des oreilles qui fonctionnaient parfaitement, en plus de deux yeux qui voyaient...

Le président présidait comme il savait le faire, avec une petite pointe de mépris pour le droit, ce qui le conduisit à communiquer la teneur de la condamnation avant qu'elle ne fût prononcée officiellement par lui, en particulier aux pandores de service, manœuvre formellement interdite, secret de la délibération oblige...

C'est donc sans la moindre difficulté que Patrick entendit d'abord arriver une demi-douzaine de bleus et leurs chaussettes à clous, qu'il perçut le bruit des menottes que tenaient déjà leurs grosses mimines, puis qu'il vit les

signes grossiers de connivence échangés quant au bon tour qu'on allait lui jouer... Dès que la peine qu'on lui avait déjà infligée serait publiquement annoncée, en plein accord avec la loi, cette fois.

Seulement, récidiviste impénitent, Patrick possédait également, en plus des organes déjà décrits, deux jambes avec deux pieds au bout. La conjonction de tous ces avantages fit qu'il les prit à son cou comme s'il avait le feu au cul - car il en avait un aussi- sans qu'il ait pu entendre qu'il aurait dû se diriger vers la maison d'arrêt pour une durée de quatre ans, plutôt que de prendre une direction opposée et inconnue de tous. Patrick avait du nez.

Qui de ranger ses cadènes, qui ses réquisitions, qui son mandat de dépôt ; et chacun de se jurer qu'on ne l'y prendrait plus...

Dura lex, sed lex ! Sacré Patrick, va ! **G. C.**

La tentation selon saint François-Régis

Il y a trois ans, la disparition d'Hersant avait permis à François-Régis de rappeler quelques principes* aux papivores sans foi ni loi. Se plaçant sous les auspices de Pierre-Henri Teitgen, résistant et fondateur d'*Ouest-France* à la Libération, il n'oublie pas «*qu'il s'agissait alors de créer ou de restaurer des journaux qui ne soient pas considérés d'abord comme des entreprises commerciales (...)* On voulait, en même temps, rendre impossible la formation de groupes de presse.» Hélas, triste Babylone moderne, le monde réel l'a rattrapé : «*aujourd'hui, la presse, la radio, la*

télévision sont considérées comme des industries et, comme telles (...) se trouvent contraintes de rechercher le profit.» Contraint de devenir milliardaire, François-Régis déploierait aussitôt que, «*pour faire ce profit indispensable, la tentation est grande aussi de recourir à la logique industrielle qui conduit à la concentration mais alors on réduit le nombre de ceux qui débattent. Ce n'est pas cela qui enrichit le dialogue démocratique...*» Moralité : on ne peut pas tout enrichir à la fois.

* Edito d'*Ouest-France* du 16 octobre 1996.

La Générale des vœux

Les 200 bornes d'incendie de St-Brévin sont ravies d'avoir reçu une carte de vœux de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone, filiale de Vivendi, leur annonçant en même temps l'ouverture d'un nouveau service clients. Mais les bornes étant, comme chacun sait, un peu bornées, elles n'ont pas pu lire ce courrier attentionné, les postiers ne trouvant pas de boîte aux lettres pour glisser la carte de vœux. Tout a fini par un pitoyable retour massif à l'expéditeur.

«Une erreur de notre sous-traitant informatique, qui n'a pas de code isolant les bornes incendies de nos abonnés réels», plaide-t-on à l'ex-Générale des Eaux.

Mais là, franchement, les vœux dépassent les bornes.

RACCOURCI CLAVIER

Mic mac sur l'i-Mac

Proposé en décembre à 9990 F, prix promo, affaire en or, cadeau au consommateur et tout le baratin, l'i-Mac de chez Apple est passé à la FNAC et ailleurs, à 7750 F dès le second réveillon passé.

Merci du cadeau foireux pour Noël !

Si cette machine continue à perdre 22% chaque mois, il suffit d'attendre décembre prochain, où il devrait être vendu 505 F, ou Noël 2001 où il ne vaudrait que 27 F. Tout l'art de la consommation, c'est l'attente.

FIN DU FIN

Le carton n'emballa pas la mairie

Pour le «off» de «Fin de siècle», une petite troupe nantaise avait imaginé un spectacle de rue joliment intitulé «Le bonheur est là où on l'installe». Au programme, l'installation dans le bas du château des Ducs d'une maison en carton entourée de poêles à charbon avec distribution «à la tête du client» de soupe et de vin chaud. Le tout sur un air d'accordéon, avec humoriste et tours de magicien. Le projet coûtait trois sous et avait reçu le soutien enthousiaste de Jean Blaise. Las ! La mairie a poliment refusé la petite subvention, au motif d'un «danger d'interprétation fallacieuse qui aurait entraîné une récupération politique ambiguë». En français dans le texte, le carton c'est politiquement incorrect. C'est vrai ça, on pourrait même croire qu'à Nantes, il y a des gens à la rue.

LA FESSÉE À LULU L'inflation des chiffres

Au sein d'Ouest-France, les postes non pourvus, susceptibles d'accueillir les transfuges de Presse-Océan après accord, n'étaient pas 35, mais 23. Dans le dernier numéro, Lulu en a servi une douzaine de trop. Faut pas prendre les journaux pour des huîtres.

France 3 se prive d'un éminent professionnel

France 3 n'est pas charitable. La chaîne vient de sanctionner Joël Bonnemaïson, un journaliste plein de talent.

Alors qu'il vivait en plein trouble psychologique, ce qu'atteste un certificat médical, le pauvre Joël Bonnemaïson -affecté par une pitoyable mise en examen le 4 décembre pour diffamation et insultes publiques- n'a pu se rendre à la commission de discipline qui l'a mis à pied sans salaire. L'inspection du travail doit statuer avant fin février sur le licenciement de ce salarié protégé, délégué syndical, l'un des responsables nationaux du syndicat des journalistes FO. En attendant comparution en correctionnelle. Car Bonnemaïson traîne le poids d'aveux à la police judiciaire, dans une minable histoire de lettre anonyme prétendant dénoncer des écarts politiques et professionnels de son patron, Emmanuel Yvon, rédac chef de l'antenne nantaise de la chaîne. Un pseudo tract diffusé auprès d'élus des environs au printemps dernier. Comparez et jusqu'ici ami de

Bonnemaïson, l'écrivain vendéen Gilbert Prouteau a aussi été mis en examen pour avoir prêté sa plume de corbeau au tract. «Je ne voulais pas marcher», dit-il, jusqu'à ce que Bonnemaïson m'apporte un de mes livres adressé en service de presse à Emmanuel Yvon et revendu à un bouquiniste». Il semble en fait qu'entre les rayonnages du bureau toujours ouvert d'Emmanuel Yvon, et le domicile de Prouteau, le livre ait suivi un circuit court, direct, porté par Bonnemaïson pour convaincre l'écrivain de 81 ans de co-rédiger le faux tract. «Il a cru bon de mentionner à la police ma collaboration», grince Prouteau. C'est une donneuse qui se couche. Ces flics sont terribles, ils brouilleraient les meilleurs larrons.

Ancien responsable du FN et ami intime de Le Pen, Bonnemaïson est à Force Ouvrière depuis les années soixante-dix, rédigeant L'Ouest-syndicaliste, revue officieuse des trots-

kistes lambertistes. Il a aussi trempé dans l'affaire Trager, faisant quelques «ménages» pour un promoteur aujourd'hui condamné, et présentant l'expert-ès-racket René Trager aux élus.

Entré à France 3 comme «journaliste» en 1988 sur une liste protégée de FO, Joël Bonnemaïson en sort minable. Il se la jouait en dur de polar, il s'est dégonflé devant les flics comme une baudruche épinglée.

Ses récents déboires avec sa hiérarchie lui ont valu le soutien de Philippe de Villiers qui va regretter cet envoyé spécial permanent en communion d'idées*. Le Vicomte et le journaliste marron ont d'ailleurs le même avocat, Me Jean-Marc Varaut, celui qui a conseillé Maurice Papon. Après la communion, la confirmation.

* Un autre journaliste FO, Jean-Claude Assolant (originaire de Nantes) clame qu'il va obtenir sa mutation de Rouen en Vendée.

NI-NI

L'obstiné des non chambres

Braves types mal compris, les SS ont toujours des amis fidèles. Négationniste militant, ancien prof de math réfugié à St-Gildas-des-Bois, Vincent Reynouard vient de faire appel d'une condamnation du tribunal de St-Nazaire à trois mois de prison ferme et 10 000 F d'amende, pour avoir

vendu par correspondance «Le rapport Rudolf», un bouquin interdit niant la présence de cyanure à Auschwitz et donc l'existence des chambres à gaz. Révoqué de l'Education nationale pour avoir utilisé un ordinateur de son établissement pour taper le texte d'une thèse niant l'implication des SS dans le massacre

d'Oradour, trois fois condamné en correctionnelle pour négationnisme, Reynouard commence à énerver la justice qui décide de le condamner à la prison ferme. Si l'appel le confirme, Vincent Reynouard risque de devoir garder la chambre. Dont il va bien sûr nier l'existence.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Taxer le taf des taxis, c'est rixé

Les taxis n'aiment pas la concurrence. La jeune société Citti-car vient de l'apprendre avec un cours de droit commercial quelque peu musclé et qui aurait pu mal finir sans l'intervention des flics. Particulièrement active auprès des bars et des boîtes de nuit ravies de voir partir sans risque leurs clients éméchés, Citti-car s'attaque au monopole des taxis avec une prestation de «location de voiture avec chauffeur». Une idée mal vécue par les tacots qui lui reprochent

d'exercer sans autorisation de la préfecture. Un peu pressés, les taxis ont décidé de rendre la justice eux-mêmes, une première fois en coinçant à trois voitures l'un des chauffeurs de Citti-car dans la nuit du 30 au 31 janvier ; carrément à huit la nuit suivante. «Rien de grave», rassure le commissaire chargé de l'affaire, quelques violences légères et de petites dégradations. Trois fois rien qui se résume tout de même, selon Citti-car, à un pneu crevé, un rétro cassé, une

portière endommagée, quelques coups de pied et un tombereau d'insultes et de menaces, genre «Tu ne connais pas la nuit...» Plainte a été déposée par les empêchés de marauder en rond. «La police nous avait prévenus, on s'attendait à une telle réaction des taxis», souligne le dirigeant de Citti-car Christophe Richard qui, pour cette fois, s'en est tiré avec plus de peur que de mal. Et entend persévérer, jusqu'à la cour européenne de justice s'il le faut.

LATULULULU?

• FRANÇOIS-RÉGIS EN PLEINE CROISSANCE

Dimanche Ouest-France,
6 décembre 98

Le saint patron de *Ouest-France* dresse un fier bilan de la première année du D.O.F. : « Cette publication (...) a permis de créer quelques dizaines d'emplois. Ceux-ci sont le plus souvent confiés à des jeunes (...) Un peu d'espoir est redonné à ceux qui arrivent en âge de travailler... » C'est beau comme de l'emploi-jeune ! Tout à sa joie, François-Régis fraternise avec son lectorat : « Vous n'y aviez peut-être pas pensé, chers lecteurs, mais en nous lisant le dimanche, vous stimulez cet optimisme dont notre pays a tant besoin pour aller de l'avant, en entraînant toute la jeunesse sur les chemins de l'avenir. » Comme quoi sauver le monde, ça peut tenir à pas grand chose.

• JEAN-MARC AYRIGOLAULT

Nantes Passion, janvier 99

Qui a dit que Jean-Marc Ayrault ne savait pas rire ? Il peut même donner dans l'humour drôle, témoin son édito titré « *Beaucoup de neuf pour 99 !* » La suite du papier est nettement moins désopilante mais s'achève sur une chute digne du meilleur comique de répétition, visiblement destinée aux pince-sans-rire qui n'auraient pas saisi la finesse du trait : « *Beaucoup de neuf - puisque c'est une année qui en compte trois...* » Arrête Jean-Marc, on va se pisser dessus !

• PHILIPPE XV LE MAL-AIMÉ

Le Nouvel Observateur, 14 janvier 99

« *Villiers humilié.* » Sous ce titre, l'hebdo raconte comment le Vicomte, averti la veille que Pasqua allait annoncer le 1^{er} janvier son intention de mener une liste aux européennes, « a tenté de le joindre avant son passage à la télévision. En vain. Il a fini par joindre (...) le principal collaborateur de Pasqua, le soir du réveillon. Lequel lui a tout simplement raccroché au nez après avoir lâché : *Ne t'inquiète pas, tu seras quinzisième sur la liste.* » Pasqua ou pas, quelqu'un qui est capable de gâcher le réveillon de Villiers ne peut pas être tout à fait mauvais.

• IL Y A DE L'UGO DANS L'AIR

Dimanche Ouest France, 24 janvier 99

La nouvelle « *Union pour le grand Ouest* » (UGO pour les intimes), qui regroupe les centristes des douze départements de l'Ouest autour du charismatique Pierre Méhaugnerie, a donné l'occasion aux militants de l'UDF de « se dire entre eux qu'ils existaient à nouveau. » Edouard Landrain, député-maire d'Ancenis, y est même allé de sa petite larme : « *Nous avons retrouvé notre dignité. Enfin, je peux regarder les gens dans les yeux.* » Tant qu'il ne nous demande pas un franc ou deux pour rester propre...

• LA PATRIE EST EN DANGER

L'Éclair, 27 janvier 99

Evoquant « *les ambitions gouvernementales* » de Jean-Marc Ayrault, L'Éclair rappelle qu'un tel plan de carrière obligerait notre bon maire à se démettre de ses mandats. Ce qui peut prendre des airs cauchemardesques : « *La perspective de céder son poste de député à son suppléant Charles Gautier n'est pas forcément non plus pour enthousiasmer Jean-Marc Ayrault, dont les relations avec le maire de Saint-Herblain ne sont pas toujours au beau fixe.* » Jean-Marc ministre, la France s'en relèvera mais Charly député, ça relève presque de la Haute cour de justice...

XXXY

Les pâtisseries se rebiffent

Les filles d'aujourd'hui ? Pas assez féminines, trop émancipées aux yeux des neuf « *gars de la rédaction* » d'*Ultimatum*, journal sympa et gratuit* écrit par les jeunes des quartiers de la Bottière, Bellevue et autres cités nantaises. Ces messieurs déplorent la fin des filles timides, un « *langage de plus en plus vulgaire* », et citent un gars de la Bottière qui dit carrément : « *Ces meufs qu'on surnomme les allumeuses, les taspès** ne jouent plus leur rôle de femme.* » Lilla et Sahra ne sont que deux filles dans ce

monde de machos, mais se défendent très bien, dans l'article en réponse publié à côté : « *Le temps du sois belle et tais toi est bel et bien terminé (...)* Nous ne sommes pas des pâtisseries dans une vitrine ! ». Les garçons ont quand même gagné en imposant le titre : « *Le petit conseil des mecs aux meufs.* » Les meufs s'imposent la meufiance.

* Le n° 3 est disponible dans les quartiers, et à la Fnac (qui appuie l'initiative lancée par les associations Bien Jouer et Droit de Cité)

** « *Pétasses* » (pour nos lecteurs qui ne pratiquent pas le verlan)

En vœux-tu, en voilà

À la page « serrage de louches », Jean-Marc s'est livré à un impressionnant marathon de vœux qui lui vaut une confortable 1^{ère} place. Merci pour leur aimable figuration à tous ces anonymes -sans qui rien n'eût été possible- qui ont eu l'héroïque patience d'attendre la fin du speech pour se jeter sur les petits fours.

À la page « main levée », la pâle actualité locale de ces dernières semaines a permis de solder le contentieux facho-fasciste, à grand renfort d'interviews, analyses, supputations et autres exégèses généreusement servies. Pas une semaine sans intervids entre le gendricule Maréchal et Arnaud de Périer, qui se sont couverts de mots doux à ras d'égoût et débordent du Top. C'est la 5^e colonne à la une ?

À la page « main basse sur... » nous retrouvons le toujours divertissant Michel Hunault, empêtré dans une histoire de gestion de communauté de communes, qui lui rapporte un rapport de la chambre régionale des comptes, une couverture presse pour l'hiver et nos sincères salutations. Enfin une suggestion de bonne résolution pour 99 : offrez-vous L'Éclair tous les matins et abonnez-y votre mémé. Vous pourrez frimer à bon compte en vous vantant d'habiter l'une des dernières villes de France qui s'offre deux titres quotidiens. Ça va devenir du luxe...

CLASSEMENT DÉCEMBRE 98/JANVIER 99

Les points sont attribués en fonction de l'emplacement de la photo dans les éditions de Ouest-France et de L'Éclair : 1^{ère} page et/ou couleur, 5 pts ; pages nationales, 4 pts ; pages régionales, 3 pts ; pages départementales, 2 pts ; locales et sports, 1 pt.

1. AYRAULT Jean-Marc	(63)	Qui n'en vœux
2. HALGAND Patrice	(36)	Virenque vernaculaire
3. BLANGY Michel	(31)	Qui n'en vœux encore
4. LE ROUX Christophe	(28)	Passé à l'ennemi
5. MARECHAL Samuel	(27)	Bonnet brun
6. LANDRAIN Edouard	(26)	Tailleur de buvette
7. FILLON François	(25)	C'est pas de la Sarthe !
8. DEJOIE Luc	(24)	Arrière-train serré
9. GAUTIER Charles	(23)	Echarpé
10. MONTERRUBIO Olivier	(21)	Clone de Pedros
11. FABBRI Nestor	(19)	Défenseur d'attaque
12. DE PERIER Arnaud	(18)	Brun bonnet
13. HARROUSSEAU Jean-Luc	(18)	Leader charismatique
14. BURON Martine	(17)	Maire d'écrivain
15. LANDREAU Mickaël	(17)	Canari goal
16. SUFFO Patrick	(17)	Intermi-temps du spectacle
17. AYINLA Salomon	(16)	Hermine réjouï
18. CARRIERE Eric	(15)	Jaune vif
19. CHOTARD Yvon	(15)	Bagdad de Naoned
20. DA ROCHA Frédéric	(15)	Jaune décoloré
21. GAUTIER Gisèle	(15)	Mariannettiste
22. ORTEGA Hugues	(15)	Fort brailard
23. PIOCELLE Sébastien	(15)	Jonelière grim pant
24. SIBIERSKI Antoine	(14)	Meneur de revue
25. FLOCH Jacques	(13)	Rezébulon
26. LEOEUF René	(13)	Bac à fleurs
27. LOUSSOUARN Eric	(13)	Cireur de banc
28. TRI YANN	(13)	Buzzer de grande écoute
29. BENEJAM Jean-Pierre	(12)	Allègre fin
30. CORDIER Michel	(12)	Adjoint à l'EPO
31. DEGENNE René	(12)	Tête plongeante au FCNA
32. BRASSELET Pierre	(11)	L'avis duraille
33. GUERRIAU Joël	(11)	Bûcheron fauché
34. MOSSET Sérénade	(11)	Jamais sans sa fille
35. CLERGEAU Marie-Françoise	(10)	Faudrait Beauvoir
36. HUNAUULT Michel	(10)	Commun'autiste
37. OLEMBE Salomon	(10)	Mini Milla
38. PAPON Monique	(10)	Où est Rimbart ?
39. THOINET Jean-Noël	(10)	Flash Gordon
40. BOBIN Kléber	(9)	Tête plongeante bis au FCNA
41. BURGUET Benoist	(9)	Eleveur d'Hermine
42. CHANELET Jean-Marc	(9)	Sportif de couloir
43. DONTZOW Peter	(9)	Citoucheur
44. FOURNIS Didier	(9)	Derrière le barreau

SIGNEZ LÀ

Petits arrangements entre ciel et notaire

Par pure étourderie, Eric Matusiak, notaire à La Baule, s'est vendu à lui-même un appartement en viager appartenant à un de ses clients atteint d'un cancer en phase terminale.

Cette affaire n'existe pas. Elle a été sanctionnée par un non-lieu au tribunal de Saint-Nazaire. D'ailleurs quand on interroge Eric Matusiak, jeune et fringant notaire à La Baule, l'animal sort son code pénal et menace Lulu de représailles. L'histoire qui suit n'est donc qu'une pure calomnie, inventée par une vieille dame terrorisée et relayée par quelques officiers ministériels jaloux qui veulent du mal à ce bon notaire. Certes, Eric Matusiak a bien été mis en examen pour «escroquerie» et «faux en écritures authentiques» mais il s'agissait d'un malentendu qu'il a rapidement réglé, en bonne intelligence avec le parquet de Saint-Nazaire. Le procureur n'est-il pas un ancien enseignant à l'école du notariat, spécialiste des épineuses questions de transmission de patrimoine ? Eric Matusiak est arrivé à La Baule en 1993, après avoir racheté les parts de Jean Dejoie, le frère de Luc, notre bien aimé président du Conseil général. Admirateur de Bernard Tapie, taillé comme un rugbyman, ce cow-boy du notariat entend bien rentabiliser au plus vite son investissement. Il trouve une occasion quelques mois plus tard lorsqu'il est chargé d'organiser le règlement de la succession d'un vieux monsieur, qui vient de perdre sa femme. Le client, atteint d'un cancer en phase terminale, a appelé à son chevet une amie, à qui il aimerait léguer quelques biens pour la remercier de son dévouement. Contre toute logique -le vieux monsieur dispose d'un confortable matelas d'économies- Matusiak lui propo-

se de vendre son appartement en viager et d'en laisser la jouissance à l'amie dévouée. Le notaire propose comme acheteur une société vendéenne, la SCI Sauveterre, basée aux Sables d'Olonne. Sur l'acte de vente, qu'il fait enregistrer par un collègue parisien, ne figure aucune mention des associés et dirigeants de la SCI.

Le vieux monsieur décède comme prévu quelques mois plus tard. Mais ce qui se passe au ciel intéresse peu le notaire qui devient soudain très terre à terre. Matusiak invite la vieille dame à déménager pour aller s'installer dans une maison de retraite. Intriguée par une telle sollicitude, la famille de la vieille dame se renseigne et découvre que le notaire et l'acheteur ne font qu'un. Matusiak est en effet, avec sa copine et son frère, l'un des principaux associés de la SCI Sauveterre. Débusqué, le notaire se fait alors moins civil et entame une longue campagne d'intimidation contre la squatteuse, en lui téléphonant à toute heure, la contraignant à se mettre sur liste rouge. Terrorisée, elle appelle sa fille à la rescousse et porte plainte. Elle finira par découvrir que Matusiak a bétonné juridi-

quement l'opération à son profit exclusif, en supprimant notamment du contrat un article capital à l'acte de vente. Pas gêné, le notaire affirme avec aplomb aux policiers, qu'il avait informé l'acheteur de la composition de la SCI, même si aucune mention ne le laisse supposer sur l'acte. Le client mort, personne ne peut vérifier. Matusiak bénéficie donc d'un non-lieu. Juridiquement, si l'on suit la justice nazairienne, un notaire peut donc acheter en viager un bien à l'un de ses clients à l'article de la mort, rédiger un acte à son avantage personnel, payer quelques mensualités, se débarrasser discrètement de l'éventuel bénéficiaire en le plaçant dans une maison de retraite et ramasser le paquet. Voilà qui méritait bien un cours gratuit de notariat.



VOITURE À CHEVAL

La sauvageonne de 16h34

C'est mathématique. Avec 9 places de stationnement pour quelques 220 gniards à l'école maternelle et primaire de Mazaire à la Chapelle-sur-Erdre, il y a forcément, à l'heure de la sortie, quelques voitures garées à cheval sur le trottoir. C'est pas de l'incivis-

me, c'est la faute à pas de place. Depuis 1990, conseil d'école et instituteurs réclament du rab de places, mais la mairie ne bouge pas. Heureusement, ses sergents de ville veillent. Quand ils n'alignent pas à tour de bras les autos mal garées, ils dressent un fichier personnalisé des

infractions (mômes à l'avant, pas de siège réhausseur...), histoire de clouer le bec aux inciviques invétérés. Mine de rien, ce fichier occulte tombe sous le coup de la loi Informatique et libertés. Verbalisé à 16h34, autant dire après quatre lourdes minutes de troubles majeurs à l'ordre public, le stationnement sauvage d'une mère de famille fautive lui vaut 230 F

d'amende, qu'elle conteste. Convoquée au tribunal de police le 25 janvier, la bonne dame a présenté une photo du véhicule de police municipale, garé à cheval sur le trottoir et la piste cyclable, et devant, un parking avec quelques belles places vides. La sauvageonne a quand même écopé d'une amende de 300 F. Les bons citoyens respirent.

PAR TOUTATIS ! ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE À LULU

PAS MOI... JE SUIS TOMBÉ DEDANS QUAND J'ÉTAIS PETIT!



100 F = 10 numéros

Nom, prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Ab. Réab.

Chèque à «La luttre à Leuleu» B.P. 48603 - 44186 Nantes cedex 4

Ont œuvré à ce numéro : Antoine Brodin, Georges Courtois, Didi, Philippe Dossal, Frap, Nicolas de La Casinière, Emmanuelle Morin, Tana, Olivier Texier, Vesma • Mise en page : Nathalie Brodin • Directeur de publication : Eric Chalmel • Producteur : Robert Cavellier • N°ISSN : 1270-4911 • N°CPPAP : 77122AS. Dépôt légal : à parution • Merci à Com Dab' pour tout • Flashage : Western Press Ltd • Fabrication : Jacques Renaud • La Lettre à Lulu est éditée à 2 500 ex. par l'imprimerie St-Aignan (Nantes) pour LA LUTTRE A LEULEU Ass. 1901 - BP 48603 44186 Nantes cedex 4. E-mail : luluzimail@calva.net

